

Québec le 30 novembre 2006

À l'attention de monsieur Mario Dufour  
Président de la Commission des biens culturels du Québec  
225, Grande Allée Est  
Bloc A, rez-de-chaussée  
Québec (Québec)  
G1R-5G5

Monsieur Dufour,

Nous prenons l'initiative d'entrer en contact avec vous pour mieux vous faire connaître les objectifs visés par les membres de Coalition Héritage Québec et pour vous demander une entrevue afin d'en discuter plus en détails.

Pour Coalition Héritage Québec, la conservation, la mise en valeur, le développement et la transmission de notre patrimoine religieux sont au cœur de notre mission. Qu'il s'agisse de notre patrimoine bâti, naturel ou culturel, nos actions s'inscrivent dans votre ligne de pensée.

Les membres de la Coalition possèdent une expertise, une neutralité et une ouverture d'esprit qui pourraient, à notre avis, être avantageusement mises à contribution dans l'important dossier du patrimoine pour la ville de Québec.

Compte tenu des ressources et des compétences réunies à la Coalition, compte tenu aussi de l'urgence de la situation dans certains dossiers, nous avons choisi d'intervenir prioritairement sur un « morceau de patrimoine » bien précis. Il s'agit des cinquante-six propriétés conventuelles de la ville de Québec, qui pour toutes sortes de raisons, subissent actuellement de plus en plus de pression pour le développement.

À notre avis, ce parc immobilier, paysager et historique de grande valeur présente un potentiel exceptionnel. Les membres de la Coalition soutiennent qu'avec de la bonne foi, un esprit ouvert, un peu de créativité et quelques ressources, il serait possible d'assurer un développement durable et générateur de richesse pour l'ensemble des acteurs concernés.

Nos observations et notre engagement dans les dossiers nous amènent à faire les constatations suivantes : la valeur actuelle des propriétés conventuelles est sous-évaluée et certains membres des communautés

religieuses sont inquiets; les promoteurs sont insatisfaits et travaillent dans un climat d'insécurité financière; les citoyens sont réticents car il ne se sentent pas intégrés dans le processus; et finalement, la Ville, tente de faire de son mieux, mais sans trop y parvenir. Bref, au lieu de générer la richesse, on nourrit l'appauvrissement et la division au bénéfice d'une poignée de quelques privilégiés. Tout ça, parce qu'on poursuit le développement à la pièce et qu'il semble y avoir absence de consensus, absence de vision globale et absence de direction.

Comme vous pourrez le constater à la lecture du document synthèse ci-joint, notre groupe recommande en premier lieu un moratoire. Il recommande aussi la formation d'une « table » autour de laquelle la Ville, le gouvernement, les autorités religieuses, les promoteurs et les citoyens pourraient s'asseoir afin d'établir un cadre général d'intervention pouvant servir de guide dans le développement des projets plus ponctuels. À notre avis, il s'agit là de la solution la plus efficace et la plus équitable.

Notre groupe croit que les valeurs qui se sont développées à l'intérieur de ces bâtiments et de ces paysages d'exception, seront transmises aux générations futures à la seule condition que le développement s'effectue dans le respect et la collaboration de tous les acteurs.

Nous souhaitons avoir l'opportunité d'en discuter plus longuement avec vous. Nous communiquerons avec vous prochainement à cet effet. Si vous désirez plus d'information, vous pouvez consulter notre site à l'adresse [www.coalitionheritagequebec.com](http://www.coalitionheritagequebec.com).

Avec nos plus sincères salutations,

Anne Guérette, architecte  
Présidente COALITION HÉRITAGE QUÉBEC

p.j. : Lettre à madame Line Beauchamp  
Lettre à Andrée Boucher  
Document synthèse Coalition